

voudrait faire un placement a toute facilité d'obtenir des renseignements.

Il y a maintenant à Londres un si grand nombre de banques et autres institutions canadiennes auxquelles on puisse se fier, qu'il n'est plus permis de faire un placement en aveugle. Il n'en est pas ainsi des autres pays qui émettent des valeurs sur le marché de Londres. Jamais le Canada et la Mère-Patrie n'ont été en relations financières si étroites qu'actuellement.

Les Canadiens, pense M. Hosmer, auront la grande part du capital que John Bull peut placer. Connaissions mieux le pays et ses ressources, le peuple anglais a plus d'inclination que jamais à placer son argent au Canada.

UNE EXPERIENCE EN BOUCHERIE

Profits apparents et profits réels

Une très intéressante démonstration de la manière convenable de couper la viande de manière à réduire les déchets au minimum et à tirer le plus de profit possible à la vente, a eu lieu, dit le "Grocery World and General Merchant", à l'Association des Epiciers de Détail de Philadelphie.

Un comité avait été nommé qui, pour la circonstance, s'était procuré deux pièces de boeuf composées chacune de la rouelle (round) et de la culotte (rump) ainsi que du trumeau (leg), chaque pièce entière pesant 140 lbs., et coûtant 13c. la lb. Il y avait également un agneau entier du poids de 40 lbs. et du prix de 18c. la lb.

Trois des membres de l'Association débitèrent les pièces ci-dessus et cinq autres furent nommés juges et chargés de se prononcer sur les résultats du débit.

Comme nous l'avons dit, la croupe entière de boeuf pesait 140 lbs. et avait été payée 13c. la lb, soit \$18.20.

Aux prix fixés par ceux qui les débitaient une croupe aurait été vendue \$22.40 et l'autre \$23.05, laissant un profit brut de \$4.20 dans un cas et de \$4.85 dans l'autre.

L'agneau fut payé \$7.20 (40 lbs. à 18c.) et il fut partagé en deux pour être débité; la moitié coûtait donc \$3.60 et elle fut débitée au prix de \$4.58, laissant un profit brut de 0.98c.

Nous ne donnerons pas le détail de la coupe, par suite des termes techniques que seuls comprendraient les gens du métier, mais notre confrère les donne. Il ressort que, dans un cas, celui où la coupe a rapporté le plus gros profit brut (\$4.85), le boucher qui l'a débitée a vendu les 140 livres de viande, graisse et os, reçues sans faire aucune part pour les déchets; pour l'autre coupe, le boucher qui l'a débitée a eu 4 lbs. 1 oz. de déchets.

Or, un des juges prétend que la viande coupée et vendue au magasin du boucher

n'aurait nullement rapporté les bénéfices indiqués ci-dessus. "C'est, dit-il, au nom des juges", notre ferme croyance que, si on avait opéré d'après les conditions de la vente réelle, les résultats auraient été plutôt une perte ou à peu près." Et prenant une à une les pièces débitées il indique la manière dont on doit les parer pour la vente; il y a ainsi des déchets dont il faut tenir compte et qui n'ont pas été déduits.

D'autre part, il faut prendre en considération que la viande est rarement vendue d'un seul coup et à un même prix comme dans une démonstration. Beaucoup de morceaux restent pendant plusieurs jours et doivent être parés et vendus à prix réduits en raison de leur apparence.

"En dépit du profit apparent indiqué", dit notre confrère, "la démonstration a convaincu un grand nombre de ceux qui y assistaient qu'aux prix actuels du gros et du détail, le détailleur qui vend de la viande de première qualité travaille soit pour le bénéfice du commerçant en gros soit pour l'amour de ses clients. Ce qu'il obtient pour son trouble ne paie pas sa facture de glace.

Ce serait une bonne chose pour les bouchers de voir par eux-mêmes ce qu'ils retirent exactement de la viande qu'ils vendent. Pour s'assurer qu'ils sont dans le vrai, ils devraient prendre note des poids et des prix afin de pouvoir découvrir toute erreur. La graisse et les os devraient être mis dans une boîte séparée jusqu'à ce que la pièce entière soit vendue.

Il en coûte un peu de peine au boucher pour savoir exactement s'il gagne ou perd de l'argent sur la viande, mais ce peu de peine peut économiser des dollars.

L'HOPITAL NOTRE-DAME

Les amis de l'Hôpital Notre-Dame ont poussé un cri de détresse.

Leur appel n'a pas été vain: des âmes charitables ont, dès la première heure, donné généreusement.

Leur exemple portera des fruits et l'Hôpital sera sauvé du désastre.

Son salut, son existence future important à tous les Canadiens-Français.

N'est-il pas, cet hôpital, l'unique école où tous les étudiants en médecine de notre seule Université Française, s'essaient à la pratique de leur profession?

N'est-il pas également le seul établissement qui forme des garde-malades de notre nationalité?

N'est-il pas, pour tout dire, l'oeuvre, la création, la chose des Canadiens-Français?

Et les Canadiens-Français laisseraient tomber en ruine, s'annihiler une de leurs institutions nationales dont ils devraient être le plus fiers?

Non certes, nous comprenons mieux notre devoir.

L'oeuvre charitable fondée par les no-

tres doit être soutenue par nous. Il nous faut assurer son existence.

Tous sans exception, riches ou pauvres, jeunes ou vieux, il nous faut apporter notre pierre à l'édifice.

Que celui qui peut donner beaucoup donne largement. Que chacun donne selon ses moyens, mais que tous donnent.

Où, que tous donnent afin de sauver une institution qui, pour l'honneur du nom Canadien, ne peut ni tomber, ni périr.

COMITE ET SOUS-COMITES SECOURS

Hôpital Notre-Dame

Des hommes de bien, d'un dévouement et d'un désintéressement admirables, délaissant parfois leurs propres intérêts, consacrent au salut de l'Hôpital Notre-Dame et leur temps et leurs peines.

Les amis de l'oeuvre qui font partie du Comité-Général, sont MM. Hon. Juge L. O. Loranger, Rodolphe Forget, Albert Hébert, Dr. J. E. Dubé, J. E. R. Laurendeau, Dr. L. Harwood, M. Dubé, Jos. Versailles, L. J. Tarte, J. A. Richard, J. A. Beaudry, etc.

Des sous-comités chargés de recueillir les souscriptions parmi les personnes de leurs professions, industries ou commerces, ont été également formés comme suit: Médecins: Docteurs René Hébert, O. F. Mercier, J. M. R. Trudeau et J. C. Bourgoin.

Chirurgiens dentistes: Arthur Beauchamp.

Pharmaciens: J. G. A. Fillon et J. A. D. Godbout.

Avocats: Dr E. P. Benoit, Eug. Godin et Edouard Surveyer.

Notaires: H. P. Pépin.

Nouveautés: O. Lemire, W. U. Boivin et J. O. Gareau.

Marchands-Tailleurs: G. A. Lamontagne et J. Lamoureux.

Marchands de Fourrures et Chapelliers: Oscar Normandin.

Marchands de Chaussures: A. S. Lavallée.

Epiciers: L. O. D'Argencourt et P. Daoust.

Bouchers: H. Pageau et M. Leduc.

Quincailliers: A. Léger et F. C. Lavière.

Carrossiers: T. Trudeau et Chs. Ledoux.

D'autres sous-comités doivent être formés.

Nous engageons fortement nos lecteurs à envoyer directement, sans attendre qu'on la sollicite, leur souscription, au trésorier du Comité Général, M. Albert Hébert, de la maison Hudon, Hébert & Cie.

Les personnes répondant aux annonces voudront bien mentionner qu'elles ont vu leur annonce dans "LE PRIX COURANT."